

Les enseignants du collège George Sand
Les association des parents d'élèves FCPE et Silatunirmut
77124 Crégy-lès-Meaux

Crégy-lès-Meaux, le 25 Janvier 2010,
A Monsieur l'Inspecteur d'Académie
s/c de Madame la Principale du collège G. Sand

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Nous avons pris connaissance de la DHG allouée à notre collège pour la prochaine rentrée. La réduction de 18h qui ne saurait être justifiée par des effectifs constants, s'avère incompatible avec les objectifs qui sont les nôtres. (voir les objectifs 1 et 2 de la contractualisation).

Cette dotation horaire nous contraint à renoncer à des dispositifs visant à aider les élèves les plus fragiles (remises à niveau en français, mathématiques et histoire-géographie). De plus, les effectifs en langue et dans les matières scientifiques ne nous permettent plus d'enseigner efficacement.

Cette réduction de 18h fait suite à une précédente diminution de 18h dont nos élèves subissent déjà les effets néfastes.

Soucieux de dispenser un enseignement de qualité, susceptible de favoriser la réussite de tous nos élèves, nous sollicitons une audience auprès de vous, en espérant une réponse favorable de votre part.

Veillez agréer Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de nos sentiments les plus respectueux et dévoués.